



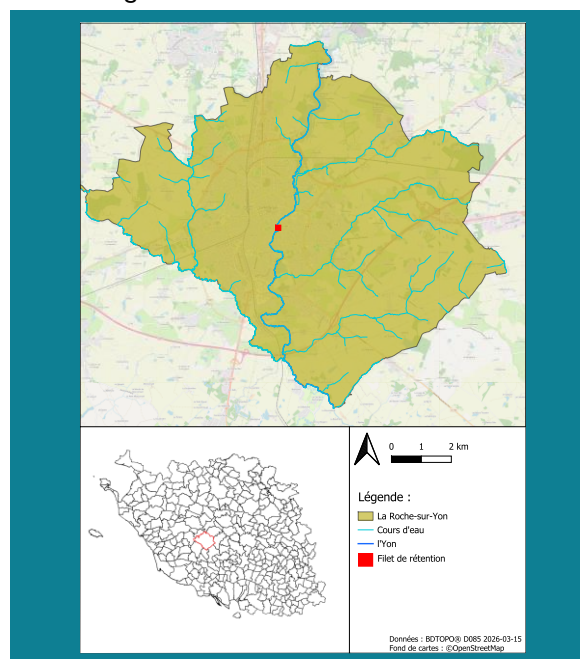
Fiche projet

Pose d'un filet de rétention à la Roche-sur-Yon pour lutter contre les émissions de macro-déchets plastiques

Contexte

La Roche-sur-Yon Agglomération, avec la SAUR, a installé en octobre 2024 un filet expérimental sur un exutoire d'eaux pluviales se rejetant dans l'Yon afin de limiter l'arrivée de macrodéchets dans le cours d'eau. Cette action s'inscrit dans une démarche de réduction des plastiques et de sensibilisation, soutenue par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Acteurs	MO : La Roche-sur-Yon Exploitant : SAUR
Milieu	Réseau d'eaux pluviales
Ouvrage	Filet macro-déchets
Déchets ciblés	Macro-déchets plastiques
Date installation	Octobre 2024
Budget	25 348,74 € TTC
Financeurs	Porté par La Roche-sur-Yon Agglomération avec une subvention de l'agence de l'Eau Loire Bretagne



Présentation du projet

Dans le cadre de son marché d'exploitation relatif à la gestion des eaux pluviales, La Roche-sur-Yon Agglomération a demandé à la SAUR de surveiller les rejets des exutoires pluviaux et d'identifier les sources de pollution en cas d'anomalie. Afin de limiter les rejets de macro-déchets dans le milieu naturel et de sensibiliser les usagers, la collectivité a également sollicité l'installation expérimentale de filets de captation. Grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, un filet a ainsi été installé sur un exutoire se rejetant dans l'Yon. Ce site a été choisi en raison des importantes quantités de déchets observées en aval lors des opérations annuelles de nettoyage menées par la Direction Nature et Climat.

Mise en œuvre

- Validation de l'emplacement du filet avec la Direction Nature et Climat ; visite de site réalisée le **25 mai 2024**.
- Préparation de la communication avec la Direction de la Communication : panneau d'information, article dans Roche+ et présentation du projet aux élus référents.
- Pose du filet de captation des macrodéchets le **22 octobre 2024** au niveau de l'exutoire ciblé.
- Mise en place d'une signalétique à proximité du dispositif afin de sensibiliser les usagers et riverains.
- Suivi régulier assuré par la SAUR : contrôle du remplissage et vérification après épisodes pluvieux.
- Renforcement de la sensibilisation à partir **d'avril 2025** avec l'installation d'environ 100 marquages « Ne rien jeter – Ici commence la rivière » sur les grilles d'avaloirs du bassin versant.
- Levée du filet pour caractérisation (par le LEESU) et retrait du filet le **10 décembre 2025** après plus d'un an d'expérimentation.

Descriptif

Dimensions : Le dispositif installé est un Hydrofilet HF 1200 fourni par HYDROCONCEPT. Il est constitué d'un filet en PE formant une nasse de 4 400 mm de périmètre pour 4 000 mm de longueur. Le filet possède une maille externe de 50 x 50 mm renforcée par une ralingue longitudinale et périphérique. Une poche interne en nylon tressé avec maille de 5 x 5 mm permet de retenir les macrodéchets les plus fins. Il pèse à vide 3.5 kg. Le fond du filet est ouvrable par le fond afin de faciliter la vidange et la manutention. Il a été positionné sur un exutoire de 1 200 mm se jetant directement dans l'Yon.

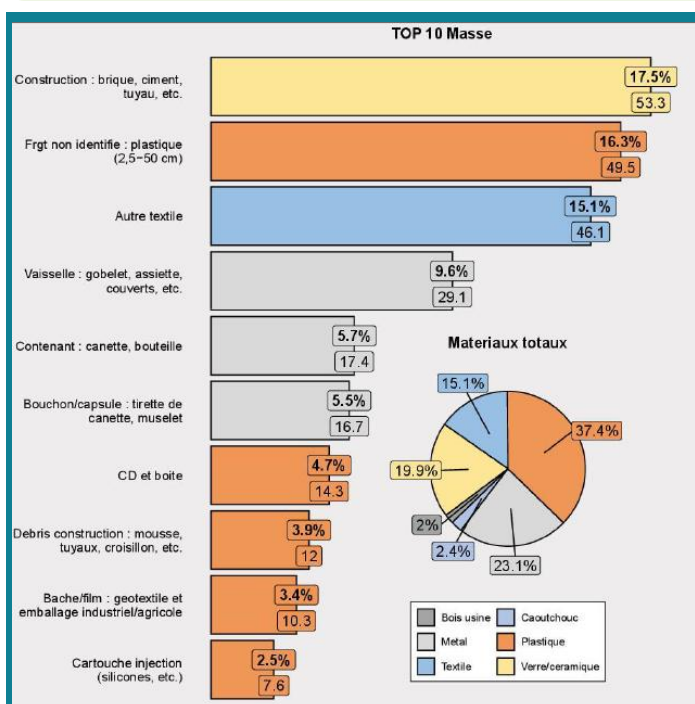
Maintenance : Le filet a été conçu pour permettre une maintenance simplifiée grâce à son système de fermeture par pince de serrage et à ses boucles de levage. Un suivi régulier a été réalisé afin de contrôler le niveau de remplissage, vérifier le maintien du dispositif et prévenir tout risque d'arrachement lors des épisodes pluvieux.

Adaptations : Le système a été adapté à la configuration de l'exutoire grâce à l'installation de 20 pitons à anneaux en inox chevillés autour de la buse. Un câble de rappel en inox 316L relié à une plaquette d'arrimage a également été ajouté afin de retenir le filet en cas de rupture du système principal. L'ensemble des éléments métalliques utilisés étant en inox 316L, le dispositif présente une bonne résistance à la corrosion et aux conditions humides du réseau pluvial. Le filet était fixé par des maillons inox répartis tous les 20 cm ainsi que par une chaîne inox de 3,80 m équipée d'un point de rupture calibré à 490 N, permettant de limiter les contraintes sur l'ouvrage en cas de surcharge.



© La Roche-sur-Yon agglomération

Résultats et enseignements



© LEESU – Rapport de caractérisation des macrodéchets dans LRY_PL_101225

Constat : Après un an de mise en place, le dispositif a démontré une excellente résistance technique face aux fluctuations de la Rivière, mais n'a nécessité qu'une seule levée. Cette faible captation s'explique par l'efficacité du nettoyage de la voirie et le blocage des déchets en amont par les grilles plates. Par conséquent, face au peu de résidus collectés, il a été décidé de procéder au retrait du filet.

- 86 macrodéchets anthropiques ont été caractérisés pour une sèche d'environ 300 g.
- Les déchets observés proviennent principalement de la voirie, du secteur de la construction et d'emballages alimentaires.
- Peu de déchets liés au tabac et aucun marqueur d'eaux usées n'ont été identifiés.
- Les résultats suggèrent un bassin versant plutôt résidentiel ou périurbain, peu fréquenté par les piétons.
- Un fragment de fibrociment contenant potentiellement de l'amiante a toutefois été retrouvé.

Le CEDRE et l'Office International de l'Eau (OiEau) s'associent pour créer le « Réseau REGARD », un réseau d'appui et d'accompagnement vers l'action à destination des collectivités et acteurs associés du bassin Loire-Bretagne, pour la réduction de la présence des déchets dans les réseaux urbains, financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, afin d'encourager l'innovation, les échanges d'expériences et la promotion des bonnes pratiques.

Projet co-financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne